

Image not found or type unknown



Découvert autorisé taux variable

Par **regusse**, le **09/11/2015 à 17:52**

BonjourrrrrJe suis à la xxxxxx J'ai fait une demande d'autorisation de découvert pour mon compte personnel Je précise que j'ai un chéquier mais pas de carte bancaireMa conseillère m'a informé que le taux pratiqué pour ce découvert serait de 19 % Identique donc au taux pratiqué sans autorisation et précise que ce taux tomberait à 11% si j'accepte de prendre une carte bancaire rnest ce normal ,rrrrmerci pour votre réponseCordialemnt